



## Point 10

### Jubilé de la Réforme 2017: crédit d'engagement; décision

#### Propositions :

1. **Le Synode prend connaissance de la manière dont les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure entendent participer aux manifestations qui marqueront le jubilé de la Réforme en 2017.**
2. **Il vote un crédit d'engagement de CHF 300 000.-, visant à financer d'une part les projets propres aux Refbejuso et les projets auxquels elles participeront directement, d'autre part la coordination de l'ensemble.**

#### Explication

Dans deux ans, le monde entier célébrera les 500 ans de la Réforme: au programme, des manifestations ecclésiales et culturelles, des rassemblements et des expositions. 2017 marquera le début de la décennie des commémorations des mouvements réformateurs en Europe. Lors de l'Assemblée des délégués d'été 2014, la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) a décidé que les Eglises cantonales s'impliqueraient toutes en 2017, même si la date du jubilé de la Réforme locale tombe plus tard, comme à Berne par exemple (2028).

En Allemagne, les Eglises et l'Etat ont déjà budgété des sommes importantes en vue des festivités qui seront organisées à l'occasion du jubilé. L'événement va ainsi bénéficier d'une large couverture médiatique. C'est dans cette perspective que l'Assemblée des délégués de la FEPS a invité les Eglises cantonales à être parties prenantes des actions qui scanderont la décennie de la Réforme, en faisant preuve de créativité et en concevant leurs propres projets.

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, qui constituent la première église réformée de Suisse, ne veulent en aucun cas rester en retrait : sans Berne, il manquerait un maillon clé au jubilé européen de la Réforme ; en effet, sans cette ancienne grande puissance du centre de l'Europe, la Réforme aurait tout simplement été impensable. Certes, Berne n'a pas eu son Huldrych Zwingli ni son Jean Calvin, mais elle a eu Berchtold Haller, l'une des figures d'arrière-plan de la Réforme. Le canton met donc l'accent sur l'étude du contexte politique (et militaire) qui a favorisé l'expansion de la Réforme. Berne peut également se prévaloir de la figure de Niklaus Manuel Deutsch, peintre et poète, qui a exercé son art à

Berne et dont les œuvres illustrent parfaitement la transition du bas Moyen Age à l'époque de la Réforme. Par ailleurs, le «Synodus bernois» doit être considéré comme un texte de référence qui a non seulement permis de consolider la Réforme locale, mais qui a aussi trouvé un large écho auprès d'autres églises réformées.

Ainsi, le Jubilé 2017 offre aux Eglises réformées Berne-Jura-Soleure une opportunité unique de renforcer leur visibilité en prenant position sur les problématiques essentielles de l'Eglise réformée et en nouant des partenariats avec différentes institutions tierces. L'événement va permettre de valoriser les acquis fondamentaux de la Réforme en Suisse, d'interroger leur dimension œcuménique et de montrer leur potentiel pour l'Eglise et pour la société contemporaine.

### **Organisation de projets**

Le Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a décidé de faire du jubilé de la Réforme l'un des trois objectifs de la législature 2016-2019, parallèlement aux relations Eglise/Etat et à la Vision Eglise 21, partant de soutenir ou de réaliser elle-même certains des projets de la FEPS. Le Conseil synodal a constitué un groupe de pilotage pour chapeauter le projet et a pris contact avec différents partenaires. Il a prévu, comme pour l'Euro 08, de nommer un-e chargé-e de projet à 50 % sur 2016/2017 pour coordonner l'ensemble des manifestations organisées par les différents acteurs, assumer la communication et réceptionner les dossiers de projet déposés par les paroisses et les arrondissements en vue de l'obtention d'un soutien financier.

### **Les projets Refbejuso déjà prévus**

#### **Berne, Cité européenne de la Réforme**

Différents concepts de projets se concrétisent dans toute l'Europe en collaboration avec la Communion d'Eglises protestantes en Europe (CEPE). Ainsi, par exemple, plusieurs grandes villes européennes ont postulé pour obtenir le titre de « Cité européenne de la Réforme ». La candidature doit impérativement être déposée au nom des églises cantonales et des communautés paroissiales concernées ainsi que des autorités politiques de la ville. Bâle, Genève, Ilanz, Neuchâtel et Saint-Gall ont déjà obtenu le label. Berne n'a pas encore reçu la réponse de l'Allemagne.

#### **Synode de la Communauté d'Eglises protestantes en Europe (CEPE) à Berne**

La CEPE et la FEPS ont demandé aux Eglises Refbejuso si Berne envisageait d'accueillir la 3<sup>e</sup> rencontre des membres des synodes protestants d'Europe, prévue sur deux jours pendant lesquels les membres européens et suisses débattront des problématiques auxquelles sont actuellement confrontées les Eglises réformées évangéliques en Europe. Ce type de rencontre donne du poids à la Constitution synodale des Eglises réformées d'Europe.

#### **Journée de rencontre et Assemblée des délégués de la FEPS à Berne**

L'Assemblée des délégués d'été 2017 de la feps se déroulera à Berne et sera accueillie par les Eglises Refbejuso. La Journée de rencontre qui introduira l'Assemblée se déroulera également à Berne.

### **Eglise 21**

Les résultats du processus Vision Eglise 21 sont considérés comme une contribution des Refbejuso au jubilé de la Réforme. Fidèles au «semper reformanda», les Eglises Refbejuso ont décidé de clore le processus visionnaire en 2017 et d'entrer dans la phase de mise en œuvre. Ce projet est financé par un crédit séparé.

## Projets d'autres partenaires

Outre les projets propres aux Eglises Refbejuso, d'autres verront le jour en collaboration avec divers partenaires parmi lesquels la communauté ecclésiale bernoise dans son ensemble. Des tiers proposeront également des projets en lien avec le jubilé : par exemple, le Musée d'histoire de Berne montera une exposition sur Niklaus Manuel Deutsch d'octobre 2016 à mai 2017.

Les paroisses et les arrondissements ecclésiastiques seront invités à informer les Eglises Refbejuso de leurs projets et pourront déposer une demande de subventionnement pour toute manifestation spéciale, exposition, concert ou événement en lien avec le jubilé. Le groupe de pilotage a élaboré un formulaire ad hoc et une liste de critères pour l'évaluation des projets et l'attribution des fonds.

## Aspects financiers

Du point de vue financier, la réalisation des projets propres aux Eglises Refbejuso et des projets avec participation directe requiert un crédit d'engagement séparé de CHF 300 000.- Le coût total des activités en lien avec le jubilé de la Réforme est évalué à CHF 600 000.-, à savoir:

- a) CHF 300 000.- pour les projets Refbejuso (entièrement conçus et mis sur pied par elle) et pour les projets impliquant une collaboration avec d'autres institutions (coréalizations) ;
- b) CHF 300 000.- pour le subventionnement de projets de tiers (soutien financier sans participation au projet).

b) couvre notamment la participation aux coûts de l'exposition Niklaus Manuel Deutsch et de la pièce de théâtre sur la Réforme montée par le Mes:art. Les subventions sont accordées après réception du formulaire de demande et évaluation du projet selon la liste de critères élaborée par le groupe de pilotage ; elles sont imputées au compte courant. Sur les CHF 300 000.-, la moitié est inscrite au budget 2016 (sous le compte 034.332.01) et l'autre moitié est reportée sur le plan financier 2017.

a) couvre intégralement ou majoritairement les projets propres aux Eglises Refbejuso ou dans lesquels elle s'implique directement. a) permet également de financer un poste de chargé-e de projet à 50 % pendant deux ans (coordination de l'ensemble des activités à l'interne et à l'externe). Le crédit d'engagement unique requis s'élève à CHF 300 000.- : la demande est soumise pour décision au Synode. Il est prévu de répartir les fonds de la manière suivante:

- chargé-e de projet (limité à 2 ans):	CHF 100 000.-
- projets GT «Cité de la Réforme»:	CHF 50 000.-
- projets Refbejuso:	CHF 100 000.-
- communication/matériel:	CHF 50 000.-

Le total de CHF 300 000.- émerge au compte d'investissement et fait l'objet d'une dépréciation dans le compte courant. CHF 15 500.- sont inscrits au budget 2016 sous le compte 034.381.01. Selon les Dispositions définies dans le Règlement portant sur la gestion financière de l'Eglise dans son ensemble, le crédit d'engagement de CHF 300 000.- fera l'objet d'un arrêté de compte dès que l'exécution du projet sera terminée.

Selon la décision du Synode de mai 2015, CHF 300 000.- sont mis à disposition pour couvrir le préfinancement de l'ensemble des projets. La dissolution de cette provision permettra de couvrir entièrement les frais générés par le jubilé de la Réforme en 2016 (voir détails sous fonction 034 dans le Budget 2016). En 2017, la dépréciation dans le

compte courant s'élèvera à environ CHF 44 000.- Dès 2018, la dépréciation annuelle s'élèvera à CHF 25 000.- et sera réduite de 10 % chaque année. Au vu de ces chiffres, le Conseil synodal juge le coût du projet proportionné et supportable.

Le Conseil synodal considère que les festivités autour des 500 ans de la Réforme en Europe nous offrent l'opportunité de nous situer à la fois dans notre passé, dans notre présent et dans notre avenir, permettant de rendre visible pour l'extérieur ce qui caractérise notre identité réformée. Ces considérations incitent le Conseil synodal à vous demander d'approuver ses deux propositions.

Le Conseil synodal